



UFC-QUE CHOISIR  
233 bd Voltaire  
75555 PARIS CEDEX 11

Le 16 février 2022

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Candidats à l'élection présidentielle

#### **Engagez-vous pour favoriser une consommation responsable et libérer au moins 15 milliards d'euros de pouvoir d'achat !**

Alors que le pouvoir d'achat est la thématique prioritaire des Français pour l'élection présidentielle, l'UFC-Que Choisir met dans le débat 22 mesures concrètes pour une consommation plus responsable en 2022, et libératrice de plus de 15 milliards d'euros de pouvoir d'achat, soit plus de 500 euros par ménage. L'UFC-Que Choisir interpelle aujourd'hui les candidats à l'élection présidentielle, qui ne parlent du pouvoir d'achat que sous l'angle des revenus et oublient la question du niveau des prix, pour qu'ils se positionnent sur ces mesures.

#### **15 milliards d'euros de pouvoir d'achat libérables**

L'inflation, portée par l'explosion du prix de l'énergie, constitue la première préoccupation des Français. L'UFC-Que Choisir déplore que les propositions des candidats pour répondre à la problématique du pouvoir d'achat soient quasi exclusivement en lien avec la hausse des revenus alors qu'il existe de nombreux leviers pour agir très concrètement sur l'autre versant, tout au aussi important : le niveau des prix.

Parmi les mesures poussées par l'UFC-Que Choisir plusieurs permettraient justement d'agir sur les prix en s'attaquant aux dysfonctionnements de marché ou rentes de situation, pour libérer au total 15,3 milliards d'euros, soit 524 euros par ménage, majoritairement sans impact sur les finances publiques.



UFC-QUE CHOISIR  
233 bd Voltaire  
75555 PARIS CEDEX 11

Le 16 février 2022

## DES MESURES À METTRE EN PLACE POUR LIBÉRER PLUS DE 15 MILLIARDS D'EUROS DE POUVOIR D'ACHAT

- |   |   |                   |
|---|---|-------------------|
| Placer la performance au cœur de la rénovation énergétique                | → | 450 millions d'€  |
| Appliquer le principe pollueur-payeur pour l'eau potable                  | → | 1,3 milliard d'€  |
| Plafonner les dépassements d'honoraires des médecins libéraux             | → | 650 millions d'€  |
| Mettre en place un « bouclier dépendance »                                | → | 2 milliards d'€   |
| Mettre fin aux abus des frais bancaires                                   | → | 2 milliards d'€   |
| Instaurer un droit à la portabilité du numéro de compte bancaire          | → | 1,2 milliard d'€  |
| Supprimer le seuil minimal de revente à perte dans la grande distribution | → | 800 millions d'€  |
| Réformer le marché de l'électricité                                       | → | 2,3 milliards d'€ |
| Abolir la TVA sur les taxes   | → | 4,6 milliards d'€ |

**TOTAL : 15,3 MILLIARDS D'EUROS**





UFC-QUE CHOISIR  
233 bd Voltaire  
75555 PARIS CEDEX 11

Le 16 février 2022

Alors que les banques publient actuellement des résultats financiers records, qui peuvent encore justifier la dérive incontrôlée des frais bancaires sur lesquels les banques engrangent des marges parfaitement injustifiables (par exemple 86 % sur les commissions d'intervention) ?

Comment également accepter la persistance d'une organisation du marché de l'électricité faisant subir aux consommateurs de manière purement artificielle les prix élevés sur les marchés internationaux plutôt que de leur permettre de bénéficier de la compétitivité du parc de production français ?

Enfin, comment admettre la poursuite d'une fiscalité massive sur les dépenses énergétiques dont sont largement captifs les consommateurs a fortiori lorsque l'État peut parfaitement compenser une moins-value fiscale en mettant à contribution les entreprises qui bénéficient pleinement de la hausse de prix des hydrocarbures ?

### **Des leviers pour consommer mieux**

Libératrices de pouvoir d'achat, ces mesures qui visent à obtenir le juste prix, permettent en outre une consommation plus responsable, tenant compte des enjeux environnementaux, sanitaires ou sociaux. Ainsi, la refonte des aides à la rénovation énergétique pour les indexer systématiquement sur le niveau réel de performance et la responsabilité des professionnels sur cette dernière permettraient une baisse réelle et importante de consommation d'énergie. De même, seule une régulation par la loi du marketing alimentaire de « malbouffe » ciblant les enfants permettra de lutter contre le fléau de l'obésité infantile !

Les consommateurs doivent aussi par eux-mêmes pouvoir mettre en œuvre une consommation responsable. Mais encore faut-il qu'ils disposent des outils pertinents et fiables permettant de le faire. À cet égard, l'association demande la mise en place du Planet-Score en tant qu'affichage environnemental sur les produits alimentaires, plébiscité par les consommateurs, et elle entend rendre le Nutri-Score obligatoire, pour permettre une consommation plus saine.

### **Résorber les inégalités d'accès aux services essentiels**

Les usagers subissent de longue date la fracture sanitaire, dont les dimensions sont à la fois géographiques et économiques. Pour la résorber, des mesures structurantes, proposées depuis parfois plus de 10 ans par l'UFC-Que Choisir, doivent enfin devenir effectives, que ce soit en imposant une meilleure répartition territoriale des médecins, ou encore un plafonnement des dépassements d'honoraires.

Les inégalités d'accès concernent encore l'internet. Disposer d'une connexion de qualité ne constitue plus aujourd'hui un luxe, mais un impératif qui doit impérativement trouver une traduction légale nécessitant la mise en place d'un droit opposable à un internet de qualité.

**Soucieuse que l'élection présidentielle fasse (enfin !) gagner la cause d'une consommation responsable et libératrice de pouvoir d'achat, l'UFC-Que Choisir interpelle dès aujourd'hui les candidats pour qu'ils se positionnent publiquement sur les 22 mesures prônées par l'association.**